



Au lendemain du 8 mars...

On peut encore voter CGT pour la CNRACL !

Comme la situation du salaire des femmes est très dégradée aujourd'hui, les femmes sont payées 25% de moins en moyenne que les hommes, du fait :

- **Du plancher collant** : Temps partiels (30% des femmes y sont enfermées et 80% des salarié.es à temps partiel sont des femmes) et précarité ;
- **Du plafond de verre** : les femmes ont des déroulements de carrière beaucoup plus limités ;
- **Des parois de verre** : la moindre rémunération des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées (tertiaire, éducation, social, santé...) ;
- **De la part variable de la rémunération**, c'est ce qui explique que les inégalités soient encore plus importantes chez les cadres ;

On retrouve évidemment ces inégalités à la retraite :

- **Pension de droit direct des femmes inférieure de 42 % à celle des hommes** (29% une fois intégrée la pension de réversion et les droits familiaux) ;
- les femmes partent en retraite en moyenne **1 an plus tard que les hommes** ;
- **1 femme sur 5 attend 67 ans**, l'âge d'annulation de la décote (un homme sur 12) ;
- elles subissent malgré tout plus souvent la décote, du fait de **carrières plus courtes** ;
- 37 % des femmes retraitées et 15 % des hommes touchent **moins de 1000 € de pension brute (909 € nets)**. Cette situation continue à se dégrader du fait des différentes réformes des retraites.

Une vraie réforme féministe des retraites devrait donc :

- **Abaisser le temps de travail** pour permettre aux femmes comme aux hommes de s'occuper des enfants ;
- **Revenir à la prise en compte des meilleures années** (6 derniers mois dans le public) pour le calcul de la retraite et garantir un départ à la retraite à taux plein à 60 ans avec 37,5 années de cotisations. ;
- **Lutter contre le sous-emploi des femmes, les temps partiels et la précarité**, et mettre en place un **service public de la petite enfance** pour permettre aux femmes de continuer à travailler ;

Pour mettre fin aux inégalités femmes hommes : des solutions existent !

- **Une augmentation générale des salaires et des pensions**, avec une priorité pour les plus bas revenus ;
- Des mesures ambitieuses, urgentes et financées pour **mettre fin aux inégalités salariales et aux inégalités concernant les déroulements de carrière** ;
- L'ouverture de véritables **négociations sur la revalorisation des métiers à prédominance féminine** : « un salaire égal pour un travail de valeur égale ».
- Des **créations d'emplois pour les services publics** et un **plan de titularisation des précaires**.
- Une **protection fonctionnelle renforcée** pour toutes les victimes de violences sexuelles, sexistes, et la **sanction réelle des agresseurs**, ainsi que la **prise en compte des violences conjugales détectées sur le lieu de travail** ;
- Des mesures pour une **meilleure articulation vie professionnelle/vie privée**;
- Un **renforcement du service public de la petite enfance** et des **créations de places en crèche** sur l'ensemble du territoire à la hauteur des besoins.

VOTER CGT, C'EST PORTER UNE REFORME FEMINISTE DES RETRAITES !

BULLETIN DE SYNDICALISATION : Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Direction/service :

Catégorie professionnelle : A, B, C

Téléphone : Email :

Syndicat CGT-UFICT – Hôtel de ville – Tour A 16e étage – 01 47 29 50 48 – ufict.cgt@mairie-nanterre.fr L'actualité CGT des services publics <http://www.spterritoriaux.cgt.fr/>